

# CHAPITRE TREIZIÈME

## BIENFAITS ET CONSOLATIONS DU CHRÉTIEN PAR CHARITÉ ENVERS LES ÂMES AU PURGATOIRE

(suite)

Lorsque nous faisons un don gratuit de tout le mérite satisfaisant de nos prières et bonnes œuvres en faveur des âmes au purgatoire, nous accomplissons une œuvre spirituelle de miséricorde si excellente qu'elle surpasse en mérite et en dignité toutes les œuvres corporelles de miséricorde. Les Écritures nous disent que « L'aumône délivre de tout péché et de la mort, et ne laissera pas l'âme sombrer dans les ténèbres » (Tob. IV. II), et que « L'eau éteint un feu ardent et l'aumône résiste aux péchés » (Eccles. III. 33) ; et Notre Seigneur dit : « Donnez l'aumône ; et voici, toutes choses sont pures pour vous » (Saint Luc XI. 41). Comment, alors, pouvons-nous douter du mérite de nos aumônes spirituelles lorsque nous libérons notre prochain d'une grande souffrance afin de lui procurer un bonheur infini ; quand nous payons ses dettes et le délivrerons de prison, et ainsi lui permettrons de jouir de la présence de Dieu, l'objet de tous ses désirs, pour l'éternité ? Nous pouvons être sûrs que cet excellent acte de charité spirituelle, qui (accord en référence à saint Thomas) est aussi supérieur à la charité corporelle que l'âme à son corps, possède le pouvoir de remettre tous les péchés, de purifier l'âme, d'éteindre le feu du purgatoire, et donner possession de la vie éternelle. Dieu serait-il moins généreux envers ceux qui, par amour pour Lui, accomplissent des actes aussi excellents et parfaits qu'envers ceux qui donnent de leur abondance aux pauvres ?

« Heureux soit-il, » dit le psalmiste, « qui comprend les nécessiteux et les pauvres ; le Seigneur le délivrera dans le mauvais jour » (Ps. XL. 2). Le jour de la mort, qui est le

mauvais jour pour tant d'autres, sera pour cet homme un jour de joie, car le Seigneur le délivrera de ces douleurs dont il a tant fait pour délivrer les autres, et le récompensera cent fois plus. Saint Ambroise dit : « Omne quod defunctis impenditur, in nostrum tandem meritum commutator, et illud post mortem centuplum recipimus duplicatum » — « Tout ce que nous offrons en charité pour les défunts se transforme en mérite pour nous-mêmes, et nous en recevrons cent fois après la mort. » Nous n'avons donc pas à craindre d'exercer la charité chrétienne envers les âmes du purgatoire ; quand nous travaillons pour eux, nous travaillons pour nous-mêmes ; nous accumulons des trésors dont Dieu nous accordera le bénéfice au jour de la tribulation ; nous assurons un accueil favorable pour nos âmes quand notre dernière heure viendra. Il se peut que par les intercessions des âmes que nous avons aidées, Dieu nous donne une contrition parfaite qui suffira à la rémission complète de la punition temporelle due à nos péchés, et qu'Il nous permette d'obtenir une indulgence plénière à l'heure de la mort.

Notre Seigneur Jésus-Christ nous dit qu'Il considère comme fait pour lui-même tout ce que nous faisons pour le plus petit de ses frères, le plus humble des hommes rachetés par son sang. « *Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* / En vérité, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Mt XXV. 40). Ce sera alors aussi agréable pour Lui si nous délivrions une âme du purgatoire que si nous l'avions délivré Lui-même, et que nous lui ouvriions les portes du ciel. Que ne fera-t-Il pas pour ceux qui lui procurent cette joie, et qu'Il considérera par conséquent comme Ses libérateurs ? Aucun homme sur terre, chrétien ou païen, ne pourrait être trouvé aussi barbare et ingrat pour laisser languir au milieu des flammes quelqu'un qui l'a délivré des mêmes tourments, surtout s'il lui était aussi facile d'aider son protecteur que pour Jésus de libérer une âme du purgatoire. « *Nemo bonus, nisi unus Deus* — Nul n'est bon qu'un, c'est-à-dire Dieu » (Mc X. 18). Personne n'est aussi bon que Dieu, dont la

miséricorde est infinie ; notre Divin Sauveur fera donc bien plus pour nous que nous n'avons fait pour les fidèles défunts ; Il offrira pour nous à Son Père tous les travaux de Sa vie, toutes les souffrances de Sa Passion. Voici un trésor pour payer nos dettes, pour satisfaire pleinement la justice divine. Il nous donne l'assurance la plus formelle dans les Saintes Écritures : « Donnez, et il vous sera donné : « *Mensuram bonam, confertam, coagitatam, et supereffluentem / Une bonne mesure, bien remplie, tassée et débordante* » (Lc VI. 38). Notre Seigneur, qui est bonté, miséricorde et charité elle-même, nous ouvrira ses trésors, et fera de nous des participants à Ses mérites infinis que la dette que nous devons à Son Père sera payée jusqu'au dernier sou. Rien n'empêchera notre entrée au paradis, quand nous recevrons de Notre Seigneur la couronne promise à la charité.

Nous lisons dans la Vie de sainte Gertrude que, dès son plus jeune âge, elle avait appris à offrir toutes ses prières et ses bonnes œuvres au bénéfice des âmes du purgatoire. Cette pratique plaisait tellement à Dieu que Notre Seigneur se condescendait souvent en lui indiquant les âmes qui avaient le plus besoin d'aide, et ces âmes, délivrées par sa pieuse charité, se montrèrent ensuite à elle au milieu de la gloire, la remerciant pour sa bonté, promettant de ne pas l'oublier au ciel. Gertrude avait passé sa vie dans cette pratique pieuse, et attendait calmement l'approche de la mort, quand le diable, qui sait profiter de chaque occasion pour tenter les âmes des hommes, tenta de la convaincre qu'elle avait perdu tout le mérite de ses bonnes œuvres et qu'elle devrait expier ses fautes par une longue période de purgatoire. La suggestion la plongea dans un tel état de détresse que Notre Seigneur prit pitié d'elle et lui apparut. « Pourquoi, » dit-il, « es-tu si triste et découragé, toi qui étais si parfaitement heureuse récemment ? » « Oh, Seigneur », répondit-elle, « dans quelle position déplorable suis-je ! La mort approche, et je suis privé du mérite de mes bonnes œuvres que j'ai appliquées aux âmes du purgatoire ; comment pourrais-je jamais payer la dette que je dois moi-

même envers Ta justice ? » Notre Seigneur lui répondit tendrement : « N'aie pas peur, mon enfant, car au contraire, par ta charité envers les morts, tu as augmenté la somme de tes mérites, et non seulement tu possèdes assez pour expier tes faibles fautes, mais tu as mérité un grand degré de gloire. C'est ainsi que ma miséricorde récompensera ta dévotion aux âmes saintes, et tu seras bientôt avec moi au paradis, pour être récompensé cent fois plus pour tout ce que tu as fait pour elles. »

Ces paroles de notre Seigneur Divin sont des plus réconfortantes et devraient stimuler notre dévotion aux âmes saintes du purgatoire. De plus, le paradis est le foyer de la gratitude, et les âmes libérées par nos prières restent attachées à nous par des liens de gratitude éternelle, et comme elles ont entre leurs mains, pour ainsi dire, tous les trésors de Dieu, ne sera-t-il pas leur désir le plus sincère de rembourser leurs bienfaiteurs ? Très certainement ces âmes dont le bonheur a été accéléré par nos prières ne nous oublieront jamais ; ils s'intéresseront à notre bien-être, et leur puissante intercession assurera notre salut éternel.

Imaginons l'une de ces âmes souffrantes entendant la voix de l'Ange : « Viens, âme sainte, ton exil est terminé, et tu peux maintenant entrer au paradis ; tu avais encore un mois, ou un an, à souffrir, mais le Saint Sacrifice offert pour toi, les prières et l'aumône de ta femme et de tes enfants, ont payé ta dette. » Quelle sera la première exclamation de cette âme à la joie nouvelle, sinon un cri de gratitude ? « Bénis par Dieu vous qui avez obtenu la miséricorde pour Son serviteur ! » — « *Benedicti vos a Domino, qui fecistis misericordiam servo suo ! Que le Seigneur te bénisse, toi qui as fait preuve de miséricorde envers son serviteur !* » Comme il chérira tendrement la mémoire de ces pieux aidants et combien il priera sincèrement pour eux aux pieds du Tout-Puissant ! »

La théologie nous enseigne que les Saints au ciel connaissent tout ce qui peut les intéresser sur terre. N'est-ce pas donc un devoir de justice et de gratitude envers ceux qui ont échappé au

purgatoire de faire de leur mieux pour ceux dont les prières les ont aidés à atteindre le domaine de la parfaite charité ? Oui, si nous prenons soin de faire quelque chose chaque jour pour les âmes du purgatoire, nous espérons peut-être avoir au ciel des protecteurs qui répondront à tous nos besoins et veilleront sur nous comme des anges gardiens.

Depuis leur foyer heureux, ils regardent de haut les dangers et les tentations qui nous frappent, et prient Dieu de nous délivrer d'eux ; ils joignent leurs supplications aux nôtres, et présentent nos prières au Très-Haut. Quelle aide dans nos besoins présents, quel réconfort dans nos souffrances, quel soutien dans notre dernière agonie ! Quels puissants défenseurs nous trouverons dans ces âmes au Jour du Jugement !

On raconte qu'une femme pieuse qui avait été particulièrement dévouée aux âmes du purgatoire, qu'à l'heure de la mort, elle fut furieusement assaillie par le diable, qui était furieux qu'elle s'apprête à s'échapper de lui ; Il lui semblait que toutes les légions de l'enfer l'entouraient, et alors qu'elle luttait pour se libérer, un certain nombre de personnes, inconnues mais resplendissantes de beauté, entrèrent dans sa chambre, mirent les démons en fuite et s'adressèrent à elle avec des paroles de consolation céleste : « Nous sommes citoyens du ciel, que vos prières ont aidés là-bas, et nous sommes venus vous délivrer de vos souffrances et vous conduire dans la ville sainte. » À ces mots, la bonne femme sourit tendrement, ferma les yeux et s'endormit paisiblement dans le Seigneur ; son âme, blanche et pure comme une colombe, s'éleva devant son Juge, et dans toutes les âmes qu'elle avait aidé à délivrer du purgatoire, elle trouva tant de protecteurs et de défenseurs, et immédiatement après entra au paradis au milieu d'un chœur de gratitude et de félicitations » (Binet, *De Statu Anima*, c. 1).

Il est écrit que Dieu nous fera preuve de miséricorde dans la même mesure que nous l'avons fait envers les autres. « *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur / Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.* » (Mt V. 7). « *Eddem mensuri qua mensi fueritis, ren ; dietur*

*vobis - Rendez la mesure avec laquelle vous avez mesuré ; elle vous sera rendue. »* (Lc VI. 38). Quelle réflexion misérable pour ceux qui ont vécu sans penser à leurs frères souffrants, et qui n'ont jamais offert de prière pour eux : Dieu les laissera oublier, comme ils ont oublié d'autres. Mais la mémoire de ceux qui, au cours de leur vie, se sont souvenus des morts et prié pour eux, vivra dans le cœur des fidèles ; leurs noms seront prononcés à l'autel, et ils auront leur part dans les sacrifices et les prières de l'Église militante. Dieu récompensera leur charité en raccourcissant leur temps au purgatoire, et les âmes saintes qu'ils ont délivrées les aideront au ciel et sur terre, intercédant eux-mêmes, et mettant dans le cœur des fidèles de prier pour eux jusqu'à ce qu'ils reçoivent leur récompense éternelle.

Une religieuse spécialement dévouée aux âmes saintes apparut après sa mort à sainte Gertrude, portant un diadème de pierres précieuses, mais portant un lourd fardeau, qui l'empêchait de suivre d'autres âmes qui l'auraient conduite en présence de Dieu. Le diadème représentait les âmes qu'elle avait délivrées par ses prières, et le fardeau était le résultat de ses propres petits péchés et imperfections. « Regardez », dit Notre Seigneur à sainte Gertrude, « comment ces âmes saintes expriment leur gratitude à leur bienfaitrice par leurs prières afin qu'elle échappe à la punition due à ses péchés, et pourtant il est nécessaire qu'elle soit purifiée de toute tache. » La Sainte vit alors la bonne religieuse consolée par les âmes saintes qui l'entouraient, ainsi que par les prières des fidèles, que Dieu lui adressait en échange de la ferveur qu'elle avait manifestée en priant pour les morts de son vivant (Vie de sainte Gertrude, livre V., chap. XXV.).

Avant même d'entrer au paradis, les âmes saintes prient pour ceux qui obtiennent pour eux une atténuation de leur punition. « Quand je souhaite être sûr d'obtenir une faveur », dit sainte Catherine de Bologne, « je me tourne vers les âmes souffrantes, et je leur demande de présenter ma requête à notre Père commun, et je sens généralement que je dois mon succès à leur intercession. »

Le père Louis Monaci, des Clercs Réguliers Mineurs, avait l'habitude, lors de ses voyages, de prier pour les âmes du purgatoire et de se recommander à leurs prières. Un jour, alors qu'il traversait une région infestée de brigands, les âmes pour lesquelles il récitait alors le Rosaire apparurent soudainement, et le délivrèrent des malfaiteurs qui l'auraient autrement assassiné, mais prirent la fuite à la vue de ses compagnons (Carfora, *In fortuna hominis*, livre I., c. X.).

Combien de fois avons-nous été protégés de la même manière par ces âmes saintes, même sans le savoir ! Parfois, c'est une inspiration soudaine qui nous pousse à changer nos plans, à abandonner une entreprise où nos vies auraient été en danger ; Parfois, c'est un événement imprévu qui nous pousse à reporter un voyage, ou qui nous empêche d'atteindre un endroit où nous aurions peut-être été victimes d'un accident mortel.

C'est une opinion bien reçue parmi les théologiens que les âmes du purgatoire intercèdent pour ceux qui les aident. Ils ne peuvent rien obtenir pour eux-mêmes, et lorsqu'ils demandent un soulagement de leurs souffrances, leurs prières sont vaines ; mais c'est le contraire avec les prières qu'ils font pour nous. Ces prières sont dans l'ordre de la Providence ; ils ont tout ce qu'il faut pour toucher le cœur du Très-Haut, et ils n'ont pas les défauts qui rendent si souvent nos propres prières inefficaces. Ces âmes sont pures et saintes, aimées de Dieu, et toujours en parfaite union avec lui ; elles prient sans distraction, avec ferveur et persévérance, et nous pouvons espérer tout de leur intercession.

Nous avons donc tout à gagner en donnant nos propres prières en échange de celles des âmes au purgatoire, et la meilleure façon d'obtenir de Dieu les faveurs que nous désirons est d'intéresser les âmes saintes à notre cause, en leur offrant nos prières et le saint Sacrifice de la messe, ainsi que toutes les indulgences que nous pouvons leur accorder.

De nombreuses histoires sont racontées sur des faveurs remarquables, voire des miracles, obtenus par leur intercession,

dont nous pouvons en citer quelques-unes de l'*Écho du Purgatoire* :

Le curé de Cirfontaines en Azois écrivit en 1869 : « Un jeune homme de ma paroisse était gravement malade d'une fièvre typhoïde très sévère. Ses parents, très bouleversés, vinrent me demander de le recommander aux prières de l'Association établie en faveur des âmes au purgatoire, et de commencer une neuvaine pour sa guérison. C'était samedi, et ce jour-là comme le suivant, la maladie avait tellement progressé que le jeune homme semblait au bord de la mort. Tout ce que la science pouvait faire avait été fait, et le médecin déclara qu'il n'y avait aucun espoir.

« Mais je n'ai pas désespéré. J'étais certain que les âmes saintes, avec l'aide de saint Joseph, donneraient dans de telles circonstances à ma paroisse une preuve visible de leur protection. Dimanche, après avoir prié pour l'homme malade, j'ai promis, s'il était guéri, d'annoncer la vérité à tous les membres de notre Société, afin qu'ils puissent remercier les saintes âmes et notre bien-aimé patron. Nos prières furent entendues, et le lundi, jour consacré aux âmes saintes, la fièvre quitta soudainement le jeune homme. Il était hors de danger. Je vous laisse imaginer la joie de ses parents et de ses amis. »

Un promoteur de la dévotion aux âmes du purgatoire établie à Leuze en Belgique écrivit en 1877 : « Un ami à moi souffrait depuis un an d'une maladie cardiaque. Il avait consulté tous les meilleurs médecins de Bruxelles, mais aucun d'eux n'avait pu lui faire du bien. Sachant que la compassion pour les âmes du purgatoire assurerait leurs prières pour ceux en exil sur terre, elle décida de demander leur aide. Elle pria et promit de faire célébrer un certain nombre de messes si elle était guérie avant la Journée des Âmes. Ce jour-là même, elle fut guérie, et sa maladie ne revint plus jamais. »

La parole de Notre Seigneur, « Donne, et il vous sera donnée », n'est jamais aussi pleinement vérifiée que lorsque nous donnons aux âmes au purgatoire l'aumône de nos prières, de nos pénitences et de nos bonnes œuvres.

La même année, une dame pieuse envoya la lettre suivante au rédacteur en chef de *l'Écho du Purgatoire* : « Je souhaite tenir une promesse que j'ai faite il y a quelques jours aux âmes saintes du purgatoire, grâce à l'intercession puissante desquelles j'ai été guéri d'une longue et douloureuse maladie. Après avoir passé deux mois au lit, souffrant d'une douleur atroce, une opération a été jugée nécessaire. Je me suis soumis volontairement, parce que j'espérais un remède ; mais deux jours après, mes douleurs sont revenues, plus intenses qu'avant. J'étais désespéré, car j'avais déjà fait des neuvaines à la Bienheureuse Vierge et à saint Joseph sans obtenir de soulagement, et comme dernière ressource, je me suis tourné vers les âmes saintes du purgatoire, parmi lesquelles se trouvaient ma belle-mère et ma fille, décédée en novembre et septembre dernier. C'était un samedi, et dimanche, j'ai eu un terrible paroxysme, qui a duré toute la journée, mais c'était la dernière. Lundi, j'ai commencé à guérir, et une semaine plus tard, je me promenais. Depuis ce temps-là, je vais parfaitement bien. J'avais dit aux âmes saintes que si j'étais guéri dans la semaine suivant cette maladie, qui avait duré cinq mois, je saurais que je leur devais l'aide, et maintenant je souhaite exprimer ma gratitude. »

Le supérieur d'une communauté religieuse bien connue en France avait promis un certain nombre de messes pour les âmes saintes si elles lui apportaient dans un délai fixe un nombre de novices dont il avait besoin, et qu'il ne pouvait espérer obtenir sans une aide surnaturelle. Le jour fixé, il a obtenu le numéro demandé, et plus encore.

On retrouve dans un numéro ultérieur de *l'Écho du Purgatoire* les communications suivantes :

« L'hiver dernier, j'étais engagé dans une grande affaire et, par des spéculations imprudentes, j'ai risqué de perdre une grosse somme d'argent. J'ai demandé l'aide des âmes du purgatoire qui n'avaient personne pour prier pour elles, et grâce à leur intercession, je m'en suis sorti sans perte. »

« Une grande faveur vient d'être accordée à une pauvre mère en grande détresse à cause de son fils, qui avait tellement échoué à ses examens scolaires qu'elle ne savait pas quoi faire de lui, mais les prières aux âmes saintes ont donné un résultat heureux. »

Un jeune homme écrit : « J'ai dû passer l'examen pour mon baccalauréat. Connaissant le pouvoir des âmes saintes d'obtenir des faveurs temporelles de Dieu, je me suis placé sous leur protection, et j'ai fait tenir une neuvaine de messes pour eux durant les neuf jours précédant l'examen. Je suis heureux de pouvoir vous dire que le résultat a été des plus favorables, car j'ai réussi mon examen avec mention honorable. »

Une dame écrit, racontant un remède extraordinaire qui lui avait été confié : « Pendant trois ans, j'ai souffert d'une tumeur cancéreuse, et en dernier espoir, j'ai fait dire une neuvaine de messes pour les âmes saintes, promettant que, si j'étais guérie, je publierais le fait dans *l'Écho du Purgatoire*. Quelques semaines plus tard, la tumeur avait complètement disparu.

Les deux derniers cas que nous mentionnerons sont très remarquables, mais leur authenticité est attestée par le père Rossignoli dans son ouvrage intéressant sur les merveilles de la grâce divine dans les âmes au purgatoire.

En 1649, vivait à Cologne un imprimeur bien connu nommé Wilhelm Freyssen qui, après avoir reçu de grandes faveurs de Dieu Tout-Puissant, écrivit ce qui suit au père James Munford, S. J. :

« Je t'écris, mon cher père, pour te parler de la guérison miraculeuse de ma femme et de mon fils. Pendant les récentes vacances, j'ai lu le livre que tu m'as donné à imprimer, Sur la pratique de la charité envers les âmes au purgatoire. Pendant que j'étais ainsi occupé, on m'a informé que mon fils, âgé de quatre ans, avait été attaqué par une étrange maladie inconnue, et qu'il empirait rapidement, et que sa vie était en danger. Il m'est immédiatement venu à l'esprit que je pourrais le sauver en faisant un vœu en faveur des âmes du purgatoire. Je suis allé aussitôt à l'église et j'ai prié Dieu de guérir mon enfant,

promettant de distribuer cent exemplaires de votre livre aux prêtres et aux religieux, afin qu'ils soient encouragés à un plus grand zèle pour la cause des âmes saintes.

« J'avais beaucoup d'espoir, et quand je suis revenu, j'ai trouvé l'enfant beaucoup mieux, et il demandait de la nourriture, bien que depuis plusieurs jours il n'ait pas pu avaler une seule goutte de liquide. Le lendemain, sa guérison était complète. Il se leva, sortit marcher et mangea comme s'il n'avait jamais été malade. J'étais plein de gratitude, et j'ai hâté de tenir ma promesse. J'ai apporté les cent volumes au Collège de la Société, et j'ai supplié les Pères de les distribuer parmi les ordres religieux et le clergé de leur entourage, afin que les âmes souffrantes qui m'avaient aidé dans mon besoin soient à leur tour réconfortées par des prières supplémentaires.

« Trois semaines plus tard, un nouveau malheur m'a frappé. Ma femme, en entrant dans la maison, a soudainement été saisie par des frissons dans tous ses membres et est tombée inconsciente. Elle a vite perdu l'appétit, et même la parole. Tous les remèdes connus ont été appliqués, mais sans succès. Elle s'est rapidement aggravée, et quelques jours plus tard, elle semblait au bord de la mort. Son confesseur, voyant que tout espoir était perdu, m'exhorta à me soumettre à la volonté de Dieu ; mais après mon expérience précédente, je n'ai pas désespéré. Je suis retourné à l'église et, prosterné devant l'autel du Saint-Sacrement, j'ai renouvelé mes supplications avec toute la ferveur que mon affection inspirait ; Ô Dieu, dont la miséricorde est infinie, je Te prie de ne pas permettre que je sauve mon fils seulement au prix de la vie de ma femme ! » J'ai promis de donner deux cents exemplaires de votre livre afin d'inciter un grand nombre de personnes à prier pour les âmes du purgatoire, et j'ai supplié celles qui avaient déjà été libérées d'intercéder pour moi.

« Imaginez ma joie en découvrant à mon retour qu'il y avait une nette amélioration de l'état de ma chère épouse. Le délire était parti, elle avait retrouvé la parole et son pouls battait normalement. Elle a commencé à manger avec un bon appétit,

et quelques jours plus tard, elle a pu m'accompagner à l'église pour remercier Dieu de sa guérison miraculeuse. Vous pouvez être sûr que je n'ai pas perdu de temps à distribuer les livres promis parmi les jésuites, dominicains et autres religieux, les suppliant de prier pour les âmes au purgatoire. Je signe cette déclaration devant Dieu, et vous pouvez croire chaque mot. Je vous demande de m'aider à remercier Dieu pour ce double remède » (J. Hautin, S. J., *Puteus Defunct.*, livre I., c. V.).

Christopher Sandoval, archevêque de Séville, enfant, avait l'habitude de donner une partie de son argent de poche aux pauvres pour le bien des âmes du purgatoire, et sa charité augmenta avec l'âge. Un jour, alors qu'il étudiait à l'Université de Louvain, il manquait d'argent, en raison de l'absence de fonds d'Espagne, et dut refuser un pauvre homme qui avait demandé l'aumône au nom des âmes saintes. Il était tellement bouleversé qu'il entra immédiatement dans une église pour prier pour les âmes du purgatoire, car il n'avait pas pu donner d'aumône pour leur intention. Il venait à peine de terminer sa prière qu'il vit un beau jeune homme s'approcher, qui le salua cordialement, lui donna des nouvelles de sa famille et lui offrit une somme d'argent à se débarrasser comme il l'entendait. Il a ensuite plaidé pour les affaires urgentes et a pris sa retraite. Christopher ne revit jamais l'étranger et, malgré toutes ses enquêtes, ne put obtenir aucune information à son sujet. Il était convaincu que Dieu avait accompli un miracle en faveur des âmes saintes, et avait envoyé à son secours l'un de ceux qu'il avait soignés par ses aumônes ; et le pape Clément VIII, à qui il raconta ensuite l'histoire, le confirmèrent dans cette croyance et lui ordonna de faire connaître les faits, afin d'encourager les fidèles à prier pour les défunts (Martin de Roa, *De Statu Animarum*, c. XXX.).

De nombreux exemples similaires peuvent être cités de guérisons miraculeuses, de protection en cas de danger, d'aide inattendue, etc., attribués à juste titre aux âmes du purgatoire, et rapportés dans diverses publications. Ils montrent que des bénédictions et des consolations de toutes sortes sont accordées

en échange d'une généreuse dévotion envers les défunts. Heureux et bénis ceux qui prient pour les morts. Sur terre, ils auront joie, confiance et paix, et au ciel repos et bonheur, et une récompense éternelle.